

## SAINTE-EULALIE

# Des ventilateurs pour les salles de classe

Le Trésor des pirates, association de parents d'élèves, lance une grande opération baptisée « Un air frais dans les classes ». L'initiative doit permettre de financer en partie l'achat de 22 ventilateurs haut de gamme, silencieux, très performants et adaptés à la superficie d'une salle de classe pour l'ensemble des trois écoles (deux maternelles et une élémentaire) ainsi que pour l'Accueil de loisirs sans hébergement.

« Depuis trois ans, nous constatons un problème de température élevée dans les classes de nos enfants. Lors des beaux jours, les enseignants ont relevé des températures pouvant monter jusqu'à 37 degrés. Des enfants se sont plaints de forts maux de tête, allant parfois jusqu'à la nausée, voire même l'étourdissement », relate la présidente Aurélie Delaruelle-Esoain.

Avec les enseignants et la municipalité, ils ont donc cherché des moyens de résoudre ce problème pour les trois écoles, sachant que les structures des bâtiments sont très différentes et que le coût de cet investissement est trop important pour la seule commune. « Nous travaillons ensemble avec l'association pour le bien-être de nos enfants, notre objectif est le même. La commune a versé en 2020 une subvention de 2400 euros », indique le maire Hubert Laporte, qui sou-



Une partie de l'équipe du trésor des pirates en pleine action avec sa présidente, première à droite. PHOTO J.D.

tient le projet d'achat de ventilateurs.

## Vente de chocolats

« Il s'agit d'un modèle qui possède de hautes qualités de technologie pour diriger le flux d'air de manière homogène dans un grand espace », explique la présidente, qui souligne que la climatisation n'est pas possible, compte tenu de leur engagement éco-responsable.

Le top départ de leur action vient d'être lancé avec une vente

de chocolats de Noël du maître chocolatier Alex Olivier. Chaque commande participera au financement de cette opération, soit en ligne sur [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr) jusqu'au 17 novembre, soit en commande papier avant le 15 novembre, avec un chèque à l'ordre du Trésor des pirates. La livraison est prévue la semaine du 15 décembre.

Josiane Dubarry

(1) code accès MJXLHW.

Contact : [letresor.pirates@gmail.com](mailto:letresor.pirates@gmail.com)

## MONTUSSAN

# « Une solution peut être trouvée »

Dans l'affaire qui oppose Nicolas Delaruelle à des commerçants de la place du bourg de Montussan (notre édition d'hier), le maire Frédéric Dupic a tenté une médiation pour que Nicolas Delaruelle, tétaplégique et qui ne peut porter de masque, puisse être servi par les commerçants. Il a donc reçu mercredi dernier, à la mairie, le buraliste et les boulangers.

« En tant que premier magistrat de la commune, il me semblait indispensable de trouver une solution à ce genre de litige. Je leur ai proposé d'ouvrir des comptes et de servir Monsieur Delaruelle, ou bien de mettre des gants », raconte le maire. Ils m'ont tous répondu : « on va réfléchir, on va voir ». Pour l'élu, une solution peut être trouvée.

## « Plainte classée sans suite »

De plus, suite à la plainte déposée par Nicolas Delaruelle, la gendarmerie de Carbon-Blanc a elle aussi reçu les commerçants. « La plainte

a été classée sans suite par le procureur », assure le maire. « Nous étions donc bien dans les règles sanitaires du moment. Si on avait continué à le servir, à accéder à sa sacoche, alors qu'il n'a pas de masque, nous aurions été en tort », estimait ce mardi Fernando Zuniga, cogérant du tabac-presse. « Nous le servons depuis onze ans, une relation de confiance s'était installée entre nous », poursuit-il, reconnaissant ne pas comprendre comment la situation a pu dégénérer.

À la boulangerie, Stéphanie Fructuoso explique : « Nous allons trouver un moyen de poser la baguette sur le fauteuil roulant. Il faudra en revanche que la famille vienne payer à la fin du mois ».

Pour Nicolas Delaruelle, malgré les médiations, « le mal est fait. Ils ont peut être trouvé un arrangement avec les gendarmes mais pas avec moi, car il est hors de question que j'y retourne », indique ce dernier.

Chantal Sancho

## D'UN BOURG À L'AUTRE

### Plateforme solidaire et gratuite pour les commerçants

**COTEAUX BORDELAIS** Dans le cadre de ce deuxième confinement, la Communauté de communes des Coteaux bordelais propose aux commerçants du territoire de se faire connaître. Quel est le nom du commerce ? Que propose-t-il à la vente ? Comment faire ses achats : retrait en magasin, livraison à domicile, « click and collect » ? Pour ce faire, elle invite les commerçants du territoire à utiliser la plateforme [fairemescourses.fr](http://fairemescourses.fr). Il s'agit d'une plateforme solidaire et 100 % gratuite permettant à chaque commerçant, artisan et producteur de vendre localement et d'organiser le retrait, le dépôt drive ou la livraison des produits. Grâce à une approche par village, quartier ou marché, l'objectif est de redynamiser le commerce de proximité et d'apporter une réponse durable. La plateforme met en relation le marchand avec le consommateur pour la prise de commande. Créée par une équipe bénévole motivée, cette marketplace locale s'améliore régulièrement en fonction des demandes des utilisateurs.

uniquement le mardi et le jeudi toute la journée et sur rendez-vous, à la mairie uniquement le lundi après-midi, mercredi et vendredi toute la journée ou par mail [urbanisme@montussan.fr](mailto:urbanisme@montussan.fr). L'accueil des enfants est maintenu le mercredi en périscolaire de 7 h à 18 h 30. L'accès aux aires de jeux et city stade est autorisé. Le portage des repas est maintenu du lundi au vendredi. L'agence postale communale reste ouverte aux horaires habituels et le cimetière reste également ouvert.

### Des livres et des sacs surprise à retirer



Un service de retrait est proposé. PHOTO V.B.

**BEYCHAC-ET-CAILLEAU** Durant le confinement, la médiathèque propose un service de retrait des documents aux horaires habituels d'ouverture. Il suffit pour cela de faire son choix sur le catalogue en ligne à l'adresse <http://saint-loubes-opac.c3rb.org> puis de prendre rendez-vous par téléphone au 05 56 72 4712 pour retirer vos ouvrages et déposer ceux que vous souhaitez rendre. Et si vous ne savez pas quels documents choisir, faites confiance aux bibliothécaires qui ont préparé des sacs surprise pour petits et grands. Parmi les nouveautés, la médiathèque a désormais sa page Facebook, sur laquelle vous pourrez suivre les actualités de la structure.

## HAUX

# La sécurité du village à l'étude

Parmi les sujets abordés lors du dernier conseil municipal figure celui de la RD 239, qui traverse le village. Cette route voit son trafic augmenter chaque année, ce qui entraîne des risques accrus pour les riverains et les utilisateurs ; le maire propose donc au conseil de lancer une étude de sécurisation sur une durée de trois mois, pour une somme de 9840 €, subventionnable à hauteur de 50 % par le Département.

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le syndicat Gironde numérique propose aux communes d'adhérer gratuitement, et sans obligation d'achat à son groupement de communes, afin d'équiper les écoles primaires d'outils numériques proposés à des prix plus attractifs : un ordinateur à écran digital devrait être prochainement commandé pour l'école de Haux.

Lors des questions diverses un hommage particulier a été rendu à l'équipe du CCAS qui se mobilise en cette période de confinement pour aller à la rencontre des personnes âgées de la commune, sur la base d'un fichier de 84 dossiers, qui font l'objet d'un suivi et de visites à domicile. En outre, un livret d'ac-



La traversée de la commune doit être sécurisée. PHOTO S.G.

cueil a été réalisé par le CCAS et sera disponible avant la fin de l'année en mairie et au bureau de tabac (1).

Le maire a également fait part au conseil du projet conçu par les établissements Célène, qui désirent construire un bâtiment de stockage de 3 500 m<sup>2</sup>, souterrain et aérien, sur une zone exempte de carrières mais non constructible actuellement, située le long de la RD 239, à proximité de leur entrée principale.

Ce projet devrait être présenté à

la communauté de communes afin de modifier le Plui (Plan local d'urbanisme intercommunal). Cette présentation a suscité de nombreuses réactions des conseillers qui s'inquiètent de l'impact d'une telle construction sur le quartier de Courcouyac, sur le château Lagorce classé, et d'une façon générale sur le village.

Sylvia Giral

(1) Contact mail pour pouvoir être reçu rapidement par le CCAS : [ccas.mairie@haux33.fr](mailto:ccas.mairie@haux33.fr)